LETTRE (1)

De MICHEL BLANCHARD, Magister du Village de Moivieux ;

à

Monseigneur GEORGES LE FRANC DE POMPIGNAN, Archevêque de Vienne.

MONSEIGNEUR,

L'ANE de Balaam parla, & dit à ſon maître : Pourquoi me frappes-tu ? Il vit tout le premier l'ange du Seigneur qui croiſoit le ſentier avec ſon épée flamboyante ; ne puis-je donc, auſſi-bien que cet âne, Monſeigneur, ouvrir la bouche, & vous dire : Pourquoi nous frappez-vous ? votre bâton paſtoral doit-il s'unir, pour notre malheur, à la verge de fer des Miniſtres de nôtre bon Roi ? ne voyez-vous pas le génie de la France qui vous menace ?

J'ai lu, Monſeigneur, votre lettre adreſſée aux Curés de votre dioceſe, où, comme Balaam, vous béniſſez

(1) Cette Lettre eſt une réponſe à une inſtruction Paſtorale que vient de donner M. l'Archevêque de Vienne ſur l'obéiſſance due aux Souverains, dans laquelle il prétend prouver par des paſſages de l'Ecriture, qu'il n'entend pas, que Dieu preſcrit l'obéiſſance aveugle aux Puiſſances.

A

nos ennemis. J'en ai été bien fâché, morguienne ; ainsi que nos voisins ; car nous avions de vous bonne opinion. — Dites-moi, qui vous fait parler comme-ça ? n'avez-vous pas un assez gros bénéfice ? ou si c'est parce que notre Parlement n'a point voulu de votre Assemblée provinciale, dont vous étiez le magnifique président ? Ma femme, Magdeleine, a pleuré sur vous; elle vouloit vous écrire qu'elle a lu dans l'Evangile, que le pasteur qui livroit ses brebis aux loups, étoit entré dans la bergerie par la fenêtre. — Mais, je lui ai dit : Laissez, Magdeleine ; c'est à moi à répondre aux sornettes de Monseigneur.

Je suis le Magister de mon village, voyez-vous ; j'ai enseigné le latin à monsieur notre Curé, qui est un homme savant, qui deviendra peut-être Evêque, Archevêque tout comme vous, & qui sera, plus que vous, *franc* de nom & de conduite. Dimanche, il monta en chaire, & nous dit : » Mes enfants, on a parlé de vous à Vizille. Là, il y avoit les Nobles, le Clergé, & messieurs les Députés de tous les ordres & de toutes les communautés de la Province ; le bon esprit les avoit conduit ; il leur dictera toujours ce qu'il faut faire ; reposez-vous sur eux, & soyez bien sûrs que tout ira pour votre intérêt «.

Monsieur le Curé garda votre lettre dans sa poche, qui n'étoit *faite* que pour intimider, désespérer le peuple & servir les mauvais projets des Ministres, qui veulent nous dévorer tout-d'un-coup, en nous faisant payer les vingtiemes à la rigueur, une grosse imposition pour tenir lieu des corvées, & tout en continuant celle pour le rachat des offices municipaux, quoique ces offices soient payés depuis long-temps & plus de quinze cens mille francs par-de-là ; en nous ôtant notre Parlement, qui nous a toujours défendus des gens de la finance, pour nous faire juger par des hommes sans foi, sans loi, sans religion, qui n'ont pas plus de science que notre sonneur de cloches. — Mais revenons à vos sornettes.

Si l'on prenoit à la lettre comme vous, Monſeigneur, qui fuyez le bon ſens, cette ſentence, *Rendez à Céſar ce qui eſt à Céſar ;* ſi nous étions obligés, parce que notre monnoie porte la figure de Louis ſeize, de donner à ce bon Roi toutes nos piſtoles, ah ! Monſeigneur, vous jureriez comme un damné contre la ſainte maxime, & contre la gravure qui réduiroient votre grandeur à vivre de racines, & à voyager à pied, comme les Apôtres, que pluſieurs Evêques repréſentent ſi mal.

Jeſus-Chriſt, par ſa réponſe, laiſſa la queſtion indéciſe ſur la légitimité de l'impôt exigé par Céſar. — Ce Prince avoit accordé à meſſieurs les Juifs ſûreté & protection, le droit de bourgeoiſie romaine : la monnoie de la Judée portoit ſon effigie ; l'impôt n'étoit pas établi ſans cauſe ; la queſtion n'étoit adreſſée que par quelques Juifs qui avoient de mauvaiſes intentions. — Auſſi le Seigneur ſe contenta-t-il de leur répondre : Rendez à Céſar ce qui eſt à Céſar ; à Dieu, ce qui eſt à Dieu.

Les Apôtres, nous dites-vous, ont prêché la même doctrine. — Eh ! nous le ſavons bien, Monſeigneur. Quoique notre ménagere, qui n'eſt pas une bête, ſoutienne que ſaint Paul parloit la bouche ouverte, lorſqu'il ordonnoit aux femmes d'obéir à leurs maris, je ſuis convaincu, ſur mon ame, qu'il parloit bien & très-bien, lorſqu'il diſoit : » Que tout homme ſoit » ſoumis aux puiſſances ſupérieures, car c'eſt Dieu qui » les a établies; quiconque réſiſte à la puiſſance, ré» ſiſte à l'ordre de Dieu ; & ceux qui y réſiſtent, » s'attirent eux-mêmes leur condamnation. «

Mais voici comme un bon prêtre doit expliquer cela à ſes ouailles. — Dans une monarchie, en France par exemple, c'eſt la LOI qui eſt la puiſſance, puiſque le Roi avant de monter ſur le trône, jure lui-même de l'obſerver & de la garder. La Loi, c'eſt la raiſon; -- la raiſon vient de Dieu ; -- qui déſobéit à la loi,

désobéit à Dieu. — Ainsi lorsque des Ministres veulent renverser la loi, ils commettent le crime affreux de leze-Majesté nationale, royale, naturelle, divine. — Leur désobéir, & les punir, c'est obéir à la LOI, qui est la puissance dont parle saint Paul; à la raison qui l'a dictée; à Dieu qui est le principe de la loi & de la raison.

Où en seroit-on, Monseigneur, si l'on ne pouvoit un peu deviser sur ces maximes apostoliques; s'il falloit absolument s'en tenir au sens littéral? Nos braves martyrs auroient donc eu tort de désobéir aux méchants Princes qui vouloient les forcer à renier leur sainte religion. — Il faut de l'explication à tout, Monseigneur Georges. Les martyrs nous ont montré la borne de l'obéissance. Un honnête homme se doit non-seulement à sa religion, mais encore à sa patrie. Et pensez-vous qu'un soldat & un officier des armées soient obligés en conscience d'aller, sur un ordre du Roi, égorger son pere & sa mere? — Et pensez-vous que les gens d'à-présent ne soient pas obligés de soutenir les droits de ceux qui viendront, & qui nous maudiroient, au lieu de donner des messes pour le repos de nos ames, lorsque ces diables de brigadiers des tailles viendront leur enlever toute leur récolte? — Il faut la justice pour tous, Monseigneur, pour les Rois comme pour les bergers. Ces pauvres enfants! ils diroient : Ah! si nos anciens avoient tenu bon, s'ils n'avoient pas souffert comme des moutons, l'injustice des Ministres de ce temps-là, nous serions récompensés de nos travaux par les fruits de la terre; mais, hélas! nous allons mourir de faim, nous, nos femmes & nos enfants; les Ministres du Roi prennent tout.... On ne tient pas, Monseigneur, à des raisons comme ça....

Et puis, Monseigneur, savez-vous que nous avons un acte en Dauphiné, du 14 mars 1349, par lequel Humbert II, le dernier de nos anciens Dauphins, nous

donne, de notre consentement, au premier garçon du Roi, à condition qu'il jurera de conserver nos droits & nos priviléges; à défaut de quoi, il nous est permis de lui désobéir *impunè*, ce qui veut dire, au cas que vous ayez oublié le latin comme le FRANÇOIS, *impunément, avec justice?* Eh! dame, Monseigneur, les Rois n'ont-ils pas une parole comme les autres hommes? — Parole de Roi, c'est tout comme quand Jupiter juroit par les eaux du Styx; il n'y avoit plus de retour, voyez-vous; &, cependant, malgré les loix de la France, que l'on a juré d'observer, malgré l'acte du Dauphiné & le serment requis, on veut tout détruire au nom du Roi; violer nos priviléges, braver nos réclamations; enfin, pour surcroît de malheur, nous mettre à tous un bâillon, pour nous empêcher de parler, & même de crier quand nous souffrons.

Le Juge de notre village qui ne peut plus juger, parce que les Ministres ont cassé la justice, répete tous les jours *Pacta sunt servanda;* il faut tenir ses engagements. — Il nous dit que c'est la loi romaine; mais je pense que c'est encore la loi naturelle, *Rendez à chacun ce lui qui appartient* & la loi divine *Le bien d'autrui tu ne prendras*. Nous payons pour avoir justice par nos Magistrats, & sûreté par nos militaires; si l'on nous enleve les uns & que l'on fasse servir les autres contre nous, je crois, morbleu, que nous ne devons plus rien. — A bon chat bon rat. Qui trop embrasse, mal étreint; aussi, pourquoi ces Ministres ne tondent-ils pas la brebis sans l'écorcher?

Dites-nous, Monseigneur, vous qui citez à faux l'Evangile, est-ce bien religieux cela, que de voler les pauvres laboureurs, pour avoir de quoi faire divertir des fainéants, certains beaux messieurs de la Cour, qui nous regardent d'un air si fier?

Ensuite, Monseigneur, vous nous citez Bossuet, qui dans sa belle phrase ne s'est gueres entendu lui-même, lorsqu'il dit » que Dieu & les Rois ont leurs

» trônes dans nos consciences. » Bossuet qui flagornoit le Roi pour avoir une charge d'*Evêque*. Et pourquoi nous avoir passé sous silence Massillon, ce brave faiseur de remontrances ? il valoit bien votre Bossuet celui-là, puisque, quoiqu'il eût envie d'avoir une charge comme la sienne, il n'en disoit pas moins au Roi de bonnes vérités.

Mais n'avez-vous point fait comme ces philosophes, contre lesquels *vous avez personnellement tant raison de déclamer*, qui commentent malicieusement des passages isolés de l'Ecriture-sainte, sans vouloir les expliquer par les précédents, ou par les suivants ? Il falloit Monseigneur, passer de Bossuet prédicateur, à Bossuet Evêque ; & vous auriez lu dans sa politique de l'Ecriture ces belles paroles : » Il y a des loix dans les » Empires, contre lesquelles tout ce qui se fait est nul de » plein droit, & dont la vigilance & l'action contre » les injustices & les violences sont immortelles «. C'est bon, c'est clair cela, & non pas votre amphigouri des trônes & des consciences.

Pour nous inviter encore à une obéissance aveugle, Monseigneur, vous nous citez saint Pierre, « qui veut » que l'on soit soumis aux gouverneurs & chefs, » comme envoyés de Dieu. « Je conviens de tout cela ; = mais votre citation n'est pas à la chose : Brienne & Lamoignon seroient donc envoyés de Dieu.....!

Faut-il que vous vous attachiez toujours à la lettre ? Les Suisses, selon vous, eurent donc tort de désobéir à Grisler, ce méchant gouverneur de leur pays pour l'Empereur Albert ; à Grisler qui poussa le mépris pour eux, jusques à vouloir leur faire fléchir le genou devant son bonnet, qu'il avoit mis au bout d'une pique. = Que de révérences, Monseigneur, vous auriez fait faire à Guillaume Tell, & à ces braves Helvétiens ! vous ne leur donneriez point encore l'absolution de leur courage & de leur amour pour la

liberté, qu'ils n'eussent demandé un Roi à Jupiter; comme les grenouilles de Phédre.

Quant à ces soldats de Rome, dont vous nous parlez avec tant d'emphase, qui préférerent de mourir dans les tourments, plutôt que de renier Jesus, & se révolter contre leurs princes; je vous repondrai sauf votre respect, Monseigneur, qu'il étoit dans les vues de Dieu, que leur sang fût comme une semence de la religion chrétienne: *Sanguis martyrum, semen Christianorum.* - Maintenant que cette religion est solidement établie, je suis bien douteux que si le Pape se faisoit Turc, & qu'il voulût forcer ses sujets à se faire circoncire, ceux-ci ne le fissent descendre de son trône, & ne le missent aux petites maisons, plutôt que de présenter leurs têtes à couper.

Vous nous dites ensuite, Monseigneur » Que les » intentions de sa Majesté sont opposées à toute ombre » d'oppression, autant que la lumiere l'est aux téne- » bres «. Cette assertion est vraie, malgré l'hyperbole. = Le roi est bon; — mais ses Ministres le trompent; car ce sont eux qui prétendent dévorer la terre, la moisson & le laboureur. Les mauvaises gens! Dieu me pardonne! Et puis, Monseigneur, vous croyez à leurs belles paroles! vous invitez notre bon pasteur à lire une lettre pleine de menteries, dans la chaire de vérité! Quand Messeigneurs les Intendants font courir des lettres de cette espece; quand MM. les Subdélégués prêchent le mensonge & l'iniquité; quand leurs vicaires, MM. les brigadiers des tailles, trompent le peuple; tous ces gens-là font leur métier; mais vous, Monseigneur, *tu quoque!*

M. le principal Ministre vous a-t-il si bien donné la berlue, que vous n'ayez vu tous ces beaux édits affichés aux quatre coins du Royaume; ces édits qu'on a fait écrire sur les registres du Parlement par des soldats? Mon pauvre grenadier Joseph, hélas! lorsque j'y pense, cela me fendit le cœur en le voyant

à la porte du palais, avec ſon fuſil & ſa bayonnette reluiſante. Je l'approchai, il avoit auſſi le cœur gros : = Voyez, mon pere, me dit-il, le rôle infame que l'on me fait jouer! - On a fait ſortir nos braves Magiſtrats du temple de la Juſtice, & ce Monſieur ***, dont le château eſt dans notre village ; cet homme ſi bon, qui nous protégeoit tous contre les meſſieurs de la finance. — Sais-tu, mon ami, lui dis-je, que les Miniſtres vont ruiner ton pere & toi, tes voiſins, la France entiere? Ils ont mis ſur le corps des pauvres payſans, toute l'impoſition pour la corvée, que Meſſieurs du Clergé & de la nobleſſe de cette Province veulent partager ſi généreuſement avec eux. — Ils ont créé une Cour pléniere où l'on fera des *galas* à nos dépens, en nous impoſant à volonté. Ils continueront à exiger le double vingtieme, quoiqu'il eût dû ceſſer après la guerre ; encore veulent-ils le prendre à la rigueur, & encore ſe retiennent-ils d'accumuler impôts ſur impôts, en cas de néceſſité.

Mon grenadier écumoit de rage ; il vouloit déſerter. Non, mon ami, lui dis-je, c'eſt une lâcheté ; il ne faut pas voler le Roi. — Va, je t'acheterai ton congé, dût-il m'en coûter 600 liv. ; en attendant, mon Joſeph, ne mets dans ton fuſil que de la poudre à poudrer.

A la journée des tuiles, le Peuple au déſeſpoir, lançoit à la troupe tout ce qui ſe trouvoit ſous ſa main ; Joſeph & ſes camarades recevoient tous ſans ſe défendre, réſolus de mourir plutôt que de verſer le ſang de leurs concitoyens. Il y en avoit bien quelques-uns qui s'impatientoient beaucoup ; mais ces braves Meſſieurs, les Officiers d'Auſtraſie & de la marine, leur donnoient l'exemple de la modération & de l'humanité. Ils étoient bleſſés comme eux ; le ſang ruiſſeloit le long de leur viſage ; cependant ils crioient à leurs ſoldats : Mes enfants, voyez, faites comme nous ; la rage de ces infortunés paſſera ; ils nous aimeront ; ils nous béniront de ce que nous les aurons épargnés,

— Leur bon cœur, leur prudence, l'humanité de M. le Duc, les ſoins de MM. les officiers municipaux, empêcherent les plus grands déſordres.

C'eſt-là ſe conduire, Monſeigneur ! Mais, quand vous dorez la pilule des Miniſtres, pour nous la faire avaler, malgré ſon amertume ; — quand vous feignez d'ignorer les enregiſtrements militaires de ces édits ruineux, les arrêtés des Cours, les délibérations de tous les ordres de l'Etat, qui rejettent ces édits comme oppreſſeurs & deſtructeurs, les Mémoires du Clergé dont je crois que vous faites partie, ne craignez-vous point de rougir un jour de votre conduite, qui n'eſt ni chrétienne, ni décente, ni ſelon le droit, en ce qu'elle ſe trouve directement en oppoſition avec les principes & les ſentiments de l'égliſe gallicane, conſignés tout au long en ſon mémoire au Roi ſur les affaires préſentes ?

Vous nous aſſurez enſuite, Monſeigneur, que les Rois ne tiennent leur puiſſance que de Dieu ! Ce que vous avancez-là, eſt contredit par la nature des choſes ; car il me ſemble qu'il faut que l'évêché ſoit avant l'Evêque ; la cure avant le Curé. Ainſi en paſſant du petit au grand, vous avez dû comprendre que les Peuples exiſtoient néceſſairement avant les Rois, & qu'ils auroient eu des têtes ſans cervelle, s'ils avoient dit à celui qu'ils choiſiſſoient pour les gouverner : Fais tout ce que tu voudras, le mal comme le bien, fais-nous battre de verges, fais-nous mourir injuſtement, nous ſouffrirons ſans murmure, tu n'auras de compte à rendre qu'à Dieu ſeul de tes violences.

Pouvez-vous encore, Monſeigneur, parler à des hommes de ce moyen ſi vain, ſi puérile, que donnerent ces méchants Papes, afin de prouver qu'ils avoient le droit de diſpoſer des Couronnes, malgré les Rois & leurs Peuples ? Les Rois prétendirent de même que leur puiſſance venoit du paradis ; ils ſe ſervirent efficacement du même moyen contre les Papes, qui n'oſerent le combattre, de crainte de faire douter auſſi de leur origine

céleste. — Mais ce moyen n'augmente de force ni de vérité aux yeux de la bonne raison, qui décidera toujours, au nom du Ciel & de la nature, que les Papes & leurs Vicaires doivent se contenter de prêcher, prier & édifier.

Les Rois tiennent leur Couronne de Dieu! Monseigneur, qui est-ce qui mit Pepin sur le trône ? n'est-ce pas les François ? *Per electionem omnium Francorum, in regni solio sublimatus est.* Le Roi Robert nous remercia, de toute son ame, de ce que notre choix étoit tombé sur lui, *Gallica nos liberalitas ad regni provexit fastigia.* Vous verrez tout cela dans Bouquet, au recueil des histoires, tom. 5, pag. 9; & dans la charte 1015.

Vous ignorez donc, Monseigneur, qu'il ne se faisoit point de loix qu'elles n'eussent été approuvées par les François, qui disoient trois fois: *nous sommes contents.* Lisez les capitulaires, tome premier, pag. 194. Maintenant, que les François sont trop nombreux pour être tous assemblés, c'est à la Cour des Pairs & aux Députés des trois Ordres de toutes les Provinces, à consentir la loi; cette grande assemblée s'appelle, Monseigneur, *les Etats-Généraux.*

Vous ne connoissez pas non plus Massillon, ce brave Evêque de Clermont, qui avoit plus que vous, d'amour & de sollicitude pour le Peuple François; vous en jugerez par la maniere généreuse dont il s'exprimoit devant Louis XIV & toute sa Cour, dans son sermon du dimanche des rameaux.

« Un Prince n'est pas né pour lui seul; il se doit à
» ses sujets; les Peuples en l'élevant, lui ont confié la
» puissance & l'autorité; ce n'est pas une idole qu'ils
» ont voulu se faire, pour l'adorer; c'est un surveillant
» qu'ils ont mis à leur tête, pour les protéger & pour
» les défendre. Oui, Sire, c'est le choix de la Nation
» qui mit d'abord le sceptre entre les mains de vos
» ancêtres; le Royaume devint ensuite l'héritage de
» leurs successeurs; mais ils le dûrent au consentement
» libre des sujets ».

Le bon Evêque ! Il ne craignoit pas de dire la vérité en présence du plus vain de tous les Rois. — Et vous, pour combattre nos droits, toutes les autorités tirées de notre histoire & de nos capitulaires, vous nous apprenez gravement que, dans son *miserere* le Roi David a dit au Seigneur : *Tibi soli peccavi : j'ai péché contre vous seul.* A l'aide de ce *soli*, vous prétendez que les Rois ne tiennent leur Couronne que de Dieu, & ne doivent compte qu'à lui seul de leurs mauvaises actions; sur la foi de ce *soli*, vous soutenez que les Ministres peuvent mettre impunément la France sens dessus dessous; que les François ne sauroient réclamer leurs loix constitutionnelles, ni Messieurs les habitants du Dauphiné les conditions du transport de leur Province à la Conronne; vous allez, à plus de 2000 ans, chercher dans le *miserere* le titre de la servitude des Peuples ! Oh ! Monseigneur Georges de Pompignan, le Roi prophete pleuroit en prononçant ce fatal *soli*, il prévoyoit que vous en feriez une application cruelle. — Oh ! vous êtes bien méchants dans votre famille !

Ce sont de pareilles inepties, Monseigneur, que vous donnez pour des raisons à des François, à ce Peuple éclairé qui, depuis plusieurs mois, est dans la consternation; à ce Peuple ruiné par les déprédations passées, & que l'on voudroit impitoyablement écraser par de nouvelles impositions ! — Vous, par état, le pere, le soutien des malheureux, vous osez leur insulter ! Vous êtes assez flatteur pour citer à des François des maximes despotiques, tirées d'un certain discours de leur Ministre principal; & ce sont ces maximes & les vôtres que vous voulez, suivant votre expression, *que l'on prêche sur les toîts !*

Ah ! montez-y tout le premier, Monseigneur. — De-là comme l'ange de la nuit, sur le pinacle du temple, vous montrerez à vos prôneurs du despo-

tifme les diverfes Provinces de France, où les démons de la Cour veulent établir leurs Grands-Bailliages; vous promettrez les premieres préfidences à qui voudra les adorer : — ou, de concert avec les ramoneurs tenant la Cour du Grand-Bailliage de Rennes, vous *fur les toits*, eux au bout des tuyaux de leurs cheminées, vous chanterez, vous exalterez Brienne & Lamoignon, leurs fameux édits : de-là vos regards fe porteront fur Lyon, fur Valence, & vous vous hâterez de donner votre fainte bénédiction à ces pauvres Tribunaux, qui ne peuvent ni croître, ni profpérer dans l'opprobre & l'ignominie.

Excufez, Monfeigneur, de ma franchife villageoife. — Je pourrois encore ajouter que vous finiffez votre lettre par où vous auriez dû la commencer & la terminer, lorfque vous dites à notre Pafteur : *N'inquiétez perfonne fur le fond des conteftations préfentes; auffi-bien n'en fommes nous pas juges.* Vous voyez, Monfeigneur, que je ne fuis pas Magifter pour rien, & que, l'orfqu'on eft inconféquent, on peut être encore foumis à ma férule. *Fili, peccafti; non adjicias iterùm; fed & de priftinis deprecare, ut tibi dimittantur*, Ecclefiaftic. cap. 21. v. 1.

J'ai l'honneur d'être avec un très-profond refpect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & obéiffant ferviteur, BLANCHARD, *Magifter du village de Moivieux.*

8 *Août 1788.*